

APPEL À PROJETS DE CRÉATION



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MÉCÈNES DU SUD

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers est une association née en 2016 par essaimage de la structure du même nom, basée à Aix-Marseille. Ce collectif d'entreprises finance des oeuvres, événements et collaborations diverses dans le champ de l'art contemporain.

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers s'engage sur quatre grands axes de mécénat.

- **Les appels à projets :**

Chaque année, l'association lance deux appels à projets : un appel à projets de création d'oeuvres d'art nouvelles et un appel à projets de commissariat d'exposition. Le second s'adresse aux curateur·rices, pour la conception d'un projet dans l'espace d'exposition situé à Montpellier.

- **Le programme d'expositions :**

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers porte une programmation d'expositions, d'événements et de rencontres dans un espace de 140 m², généreusement mis à disposition par le mécène Antoine Garcia-Diaz, au 13 rue des Balances dans le centre-ville de Montpellier.

- **L'accompagnement de projets de territoire :**

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers accompagne, sur son territoire, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, les commanditaires publics et privés dans le déploiement de projets d'art contemporain, notamment pour la réalisation et l'implantation d'oeuvres d'art et la mise en place de programmes impliquant une collaboration avec des artistes plasticien·nes.

- **Les résidences d'artistes en entreprises :**

Le monde de l'entreprise rencontre rarement les sphères de la création artistique, alors qu'il permet de forger une culture sociale, professionnelle et technique importante, au service de l'innovation. Partant de ce constat, le Ministère de la Culture a lancé en 2014 un programme de résidences d'artistes en entreprises nommé « Art et mondes du travail ». Depuis 2019, la Drac Occitanie a confié à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers le rôle de structure médiatrice de ce programme dans notre région.

TOUT SAVOIR SUR L'APPEL À PROJETS DE CRÉATION

Depuis 2017, le collectif d'entreprises Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers s'engage en faveur de la création contemporaine. Tous les ans, nous lançons un appel à projets de création. Le soutien est accordé pour la production d'une oeuvre d'art nouvelle, qui devra être finalisée avant septembre 2028 et nécessiter d'un soutien réel de notre part pour se réaliser, ou se développer.

Les modalités de diffusion du projet peuvent avoir été préalablement convenues, ou toujours être en cours de discussion et de réflexion.

Sans obligation et dépendamment de la volonté de l'artiste ou du de la diffuseur-se ainsi que de l'équipe de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers, le projet pourra — au terme de sa réalisation — être présenté dans l'espace d'exposition situé au 13 rue des Balances à Montpellier.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 5 juin 2026, 17h00

MODALITÉS

Conditions et critères de sélection :

- L'artiste ou le-la diffuseur-se doit justifier d'un lien au territoire de l'association : Béziers (à l'ouest) à Nîmes (à l'est), des Cévennes (au nord) à la côte (au sud). Notre interprétation se veut ouverte : y travailler, y développer un projet pour un temps, y vivre, y avoir étudié, en être originaire, y développer un projet en lien avec une résidence, une exposition, une étude, un réseau actif... ;
- Le projet doit être une production d'oeuvre d'art nouvelle ;
- Il devra être finalisé avant septembre 2028 ;
- Il doit nécessiter un soutien réel de notre part pour se réaliser, ou se développer.

Montant de la bourse :

Le montant de la bourse allouée est à proposer par l'artiste ou le-la diffuseur-se. Pour fixer le montant à demander, il faut être ambitieux, mais réaliste : au regard du projet, de sa diffusion, aux moyens...

À titre d'exemples, ces trois dernières années, Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers a distribué des bourses allant de 1 000 à 15 000 €, avec une moyenne autour de 5 000 €. Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers peut être financeur unique ou co-financeur.

SÉLECTION ET ENGAGEMENT :

Mécènes du Sud est accompagné d'un comité artistique composé de personnalités du monde de l'art pour la sélection des projets lauréats.

À Montpellier-Sète-Béziers, les dossiers déposés seront consultés par : Mohamed Almusibli [Directeur et commissaire en chef, Kunsthalle Basel], Carine Harmand [Historienne de l'art et commissaire d'exposition, Tate Liverpool, UK], Guslagie Malanda [Actrice et commissaire d'exposition indépendante], Jimmy Robert [Artiste et professeur à l'Université des Arts de Berlin, UdK] et Nicolas Trembley [Curateur, The Syz Collection, Genève].

Une fois validé par ce comité, le soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme par Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers. En contrepartie, les artistes sont invité·es à présenter leur projet de création lors d'un événement appelé Journée du projet Coup de Cœur qui permet la rencontre avec les membres de l'association. Cet événement a lieu à la fin de l'année, à cette date, il est prévu le 12 décembre. Les frais de voyage sont pris en charge par Mécènes du Sud.

PROCÉDURE POUR CANDIDATER :

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **5 juin 2026, 17h**

Par mail à : **candidature.2026@mecenesdusud.fr**

Objet du mail :

Indiquer la mention « **CANDIDATURE CRÉATION + nom de l'artiste ou du·de la diffuseur·se + nom du projet** »

Les coordonnées du·de la postulant·e devront être présentes dans le corps du mail, ainsi que tous les éléments indiqués plus bas.

Compte tenu de l'afflux important de dossiers, les demandes incomplètes, ou qui ne rentrent pas dans le champ d'intervention de Mécènes du Sud ne seront pas nécessairement traitées. Un accusé de réception personnalisé sera adressé par retour de mail pour chaque candidature. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception à la date du 13 juin, vous pouvez nous relancer à ce terme. Une fois le dossier reçu, des éléments imprimés pourront vous être demandés.

La réponse du comité artistique sera transmise courant juillet 2026.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Par lien de téléchargement (Dropbox, WeTransfer...) et non en fichier joint, merci de nous transmettre les éléments suivants sous FORMAT PDF de **maximum 20Mo** :

1 - Présentation de l'artiste comprenant :

- Une biographie narrative de l'artiste intégrant ses axes de recherche,
- Ses coordonnées complètes (nom, date de naissance, adresse postale et mail, téléphone),
- Les liens vers le site internet de l'artiste, réseaux sociaux ou toute autre plateforme utilisée,

2 - Dossier artistique général, dans le cas d'une demande individuelle ;

3 - Présentation du projet comprenant :

- Une courte note d'intention résumant le projet en 5 lignes maximum,
- Une phrase ou court paragraphe justifiant du lien au territoire,
- La description du projet (maximum 5 pages de textes, croquis, images..., format PDF ou présentation vidéo n'excédant pas 3 min),
- Des éditions, contenus multimédias illustrant le parcours ou le projet (si jugé-es nécessaires ; non obligatoires),

4 - Présentation de la structure partenaire, le cas échéant ;

5 - Budget prévisionnel du projet **contenant impérativement deux aspects, les dépenses envisagées et les recettes**. Dans cette deuxième partie, merci d'indiquer le montant de l'aide demandée à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers (un exemple type est disponible sur le site internet).

Exemple de budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fournitures	XXXX €	Aide demandée à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Transport	XXXX €	Subventions	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Communication	XXXX €	Autofinancement	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Etc.	XX €	Etc.	XXXX €
TOTAL DES DEPENSES	XXXX €	TOTAL DES RECETTES	XXXX €



Le total des recettes doit être identique au total des dépenses